

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1965-1966

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 novembre 1965.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1966, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Marcel PELLENC,

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

**EXAMEN DES CREDITS
ET DES DISPOSITIONS SPECIALES**

ANNEXE N° 26

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Rapporteur spécial : M. Jean-Marie LOUVEL

(1) *Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Jacques Masteau, Gustave Alric, Yvon Coudé du Foresto, vice-présidents ; Martial Brousse, Roger Lachèvre, Pierre Carous, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Bardol, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, André Dulin, André Fosset, Roger Houdet, Michel Kistler, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Marcel Martin, Pierre Métayer, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Jacques Richard, François Schleiter, Ludovic Tron.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 1577 et annexes, 1588 (tomes I à III et annexe 10), 1618 et In-8° 423.

Sénat : 30 (1965-1966).

SOMMAIRE

	Pages.
I. — Les dépenses ordinaires	3
A. — Les transferts.....	4
B. — Les mesures adoptées en vue de la modification de l'activité ou de l'organisation des services.....	5
C. — Les mesures diverses.....	6
II. — Les dépenses en capital	11
A. — La section générale.....	12
B. — La section des Territoires.....	13
Observation de la Commission des Finances	14
ANNEXE I. — Principales réalisations effectuées dans les domaines écono- mique et social dans les Territoires d'Outre-Mer de 1962 à 1965	17
ANNEXE II. — Utilisation des crédits du F. I. D. E. S. en 1965	28

Mesdames, Messieurs,

Comparé à celui de 1965, le budget des Territoires d'Outre-Mer se présente de la manière suivante :

	1965	1966
	(En francs.)	
Dépenses ordinaires :		
Titre III. — Moyens des services.....	53.165.989	54.269.717
Titre IV. — Interventions publiques.....	53.669.911	57.863.081
Total	106.835.900	112.132.798
Dépenses en capital :		
Crédits de paiement.....	46.900.000	49.000.000
Total	153.735.900	161.132.798
Dépenses en capital :		
Autorisations de programme.....	45.830.000	46.000.000

Les crédits progressent d'une année à l'autre de 7.396.898 F, ce qui représente une augmentation de 4,8 % pour 1966 contre 13 % en 1965. Les dépenses ordinaires s'accroissent de 5.296.898 F, soit de 5 % pour 1966 contre 14,2 % en 1965, et les crédits de paiement ouverts au titre des dépenses en capital de 2.100.000 F, soit de 4,5 % pour 1966 contre 10,4 % en 1965.

Au total, le projet de budget pour 1966 des Territoires d'Outre-Mer se caractérise par une augmentation de crédits légèrement supérieure à celle des prix et par une faible progression des dépenses des moyens de services (+ 2,1 %) au profit de celles réservées aux interventions publiques (+ 7,8 %).

I. — Les dépenses ordinaires.

Au titre des *mesures acquises*, le supplément de la charge budgétaire, qui est de 2.521.610 F, n'appelle pas d'observations particulières. Y figurent notamment :

— pour + 820.578 F des mesures concernant l'amélioration des rémunérations de la fonction publique et des prestations familiales ;

- pour + 1.618.793 F l'application de différents textes locaux portant revalorisation des traitements des agents à statut territorial ;
- pour + 646.170 F une subvention aux budgets locaux des Territoires d'Outre-Mer pour leur permettre de faire face aux dépenses supplémentaires provoquées par l'amélioration des rémunérations de la fonction publique ;
- pour — 563.931 F la non-reconduction en 1966 de crédits ouverts en 1965 au chapitre 34-21 (dépenses de fonctionnement des Services d'Etat dans les Territoires d'Outre-Mer) et au chapitre 34-92 (achat et entretien de matériel).

Au titre des *mesures nouvelles*, un crédit de 2.775.288 F est prévu. Nous regrouperons les dépenses en cause en trois rubriques :

- les transferts à des ministères techniques de crédits précédemment affectés au budget des Territoires d'Outre-Mer ;
- les mesures adoptées en vue de la modification de l'activité ou de l'organisation des services ;
- les mesures diverses.

A. — LES TRANSFERTS

Ils s'élèvent au total à — 3.012.983 F et sont effectués *au profit du Ministère des Travaux publics et des Transports* (II. — Aviation civile). Ils concernent les crédits et les emplois affectés au fonctionnement des services météorologiques dans les Territoires d'Outre-Mer. La plupart des dépenses effectuées à ce titre sont actuellement assurées par le Ministère des Travaux publics, à l'exception d'une partie d'entre elles qui figurait au budget des Territoires d'Outre-Mer.

Dans un souci de simplification, il est proposé de transférer au Ministère des Travaux publics et des Transports les crédits des services météorologiques inscrits au budget des T. O. M. de façon à centraliser toutes ces dépenses sur le même budget. Cette mesure s'accompagne de la suppression de 134 emplois.

B. — LES MESURES ADOPTÉES EN VUE DE LA MODIFICATION
DE L'ACTIVITÉ OU DE L'ORGANISATION DES SERVICES

Leur coût s'élève à 1.525.924 F, ce qui représente un peu plus de la moitié des crédits réservés à l'application des mesures nouvelles.

Elles s'analysent ainsi :

— *renforcement des effectifs* : il est prévu en Nouvelle-Calédonie de procéder à un nouveau découpage géographique en trois circonscriptions administratives et d'accroître le nombre des administrateurs (63.620 F), afin d'établir des contacts plus étroits entre l'administration et les collectivités de ce territoire.

En outre, les Services d'Etat dans les Territoires d'Outre-Mer doivent bénéficier de la création de 38 emplois (1.007.424 F), notamment :

- au sein de la représentation du pouvoir central, pour permettre le fonctionnement d'un bureau d'informations administratives en Nouvelle-Calédonie et le développement des échanges culturels en Polynésie française ;
- dans les services administratifs et financiers de la Nouvelle-Calédonie, en raison de l'accroissement continu des opérations financières exécutées ;
- dans le service des douanes de la Polynésie française, par suite du développement du trafic et de l'accroissement des charges communes dans l'archipel ;
- dans le service de la police en Nouvelle-Calédonie, compte tenu de l'expansion démographique, et en Polynésie française, par suite de l'installation du centre expérimental, de l'accroissement du tourisme et des mouvements migratoires ;
- *majoration des crédits de matériel* pour un montant de 218.500 francs ;
- *accroissement de la contribution de l'Etat aux dépenses des établissements scolaires* à Wallis et Futuna (300.000 F) pour permettre une amélioration des moyens matériels, la création de nouvelles classes nécessitées par l'expansion démographique et la mise en place d'une préparation à l'admission aux établissements du second degré situés en Nouvelle-Calédonie.

C. — LES MESURES DIVERSES

Elles se montent à 4.262.495 F et se traduisent par une disproportion importante entre les crédits réservés aux moyens des services s'élevant à 715.495 F, soit un sixième du montant total, contre un tiers environ en 1965, d'une part, et les crédits affectés aux interventions publiques se montant à 3.547.000 F, d'autre part.

1° En ce qui concerne les moyens des services (titre III), l'augmentation des crédits résulte :

- de l'application de mesures d'économie décidées à l'Administration centrale (— 462.171 F) au titre des remboursements de frais de l'Administration centrale, des dépenses de presse et d'information, de dépenses afférentes à diverses élections outre-mer et à la suppression de trois emplois (un administrateur en chef et deux secrétaires d'administration hors classe) ;
- de l'ajustement aux besoins de crédits de matériel à l'Administration centrale (240.000 F), du renouvellement de véhicules automobiles, de la majoration des crédits prévue pour la relève des personnels et des dotations pour le fonctionnement des services d'Etat dans les Territoires d'Outre-Mer (1.036.824 F).

Un ajustement a également été jugé possible au titre des remboursements de frais aux personnels d'autorité en service dans lesdits territoires (— 100.000 F).

2° Au titre IV (Interventions publiques), il faut noter l'inscription de crédits destinés à subventionner la recherche scientifique dans les territoires des Terres australes et antarctiques (800.000 F). Ce programme s'insère dans un ensemble de travaux et de recherches scientifiques de caractère international auxquels la France a décidé de contribuer. Sous peine de renier les engagements pris à cet effet et de compromettre les efforts accomplis depuis plusieurs années, l'action entreprise dans ce domaine doit être poursuivie avec des moyens accrus. C'est ainsi que la dotation dont il s'agit sera essentiellement réservée à la construction de deux laboratoires et au fonctionnement de diverses disciplines scientifiques.

En outre, trois mesures correspondent à des ajustements aux besoins :

— *l'augmentation du nombre des bourses d'enseignement supérieur destinées aux jeunes gens des Territoires d'Outre-Mer afin d'assurer l'allocation de 66 bourses au cours de l'année 1966. Cet accroissement de charges (47.000 F) est largement compensé par la réduction des crédits d'action sociale effectuée au titre du budget des T. O. M. pour 1966; compte tenu du disponible constaté sur le chapitre 46-92 à la clôture de la dernière gestion.*

Rappelons à cet égard que le nombre de bourses accordées au cours du IV^e Plan est le suivant :

TERRITOIRES	ANNEES UNIVERSITAIRES		
	1962-1963	1963-1964	1964-1965
Comores	7	10	10
Côte française des Somalis.....	3	7	8
Nouvelle-Calédonie	2	9	20
Nouvelles-Hébrides	»	»	1
Polynésie française.....	3	8	14
Saint-Pierre et Miquelon.....	3	9	9
Wallis et Futuna.....	»	»	1
Total	18	43	63

Compte tenu de l'amélioration du niveau de l'enseignement du second degré dans les Territoires d'Outre-Mer au cours des prochaines années, les perspectives en ce domaine pourraient être à titre indicatif de :

- 75 bourses d'enseignement supérieur pour 1966-1967 ;
- 80 bourses d'enseignement supérieur pour 1967-1968 ;
- 85 bourses d'enseignement supérieur pour 1968-1969 ;
- 90 bourses d'enseignement supérieur pour 1969-1970.

— *La poursuite de la prise en charge par l'Etat de personnels des cadres métropolitains affectés dans les services territoriaux afin d'améliorer la situation financière des Territoires d'Outre-Mer.*

L'article 74 de la loi du 14 décembre 1963 prévoit la prise en charge des fonctionnaires des cadres métropolitains en poste dans les services locaux des territoires considérés. Cette prise en

charge doit s'effectuer progressivement en fonction des crédits ouverts chaque année pour l'ensemble du chapitre 41-91 « Subventions aux budgets locaux des T. O. M. ».

Pour l'année 1965, les effectifs théoriques pris en charge sont de :

Comores	44 unités.
Côte française des Somalis.....	42 —
Nouvelle-Calédonie	61 —
Nouvelles-Hébrides	33 —
Polynésie française	156 —
Saint-Pierre et Miquelon.....	32 —
Wallis et Futuna.....	4 —
	<hr/>
	372 unités.

Le coût de cette opération peut être évalué à 21.300.000 F environ, qui seront couverts à concurrence de 13,6 millions par les subventions et participations allouées aux Territoires d'Outre-Mer.

Au budget pour 1966, un crédit nouveau de 1 million de francs est prévu pour la prise en charge de personnels dont les effectifs sont déterminés en fonction des traitements en vigueur au 1^{er} janvier 1966. Il y a lieu de noter à cet égard qu'il reste actuellement 55 fonctionnaires en service en Côte française des Somalis et 91 en Nouvelle-Calédonie susceptibles d'être pris en charge.

— *Les subventions d'équilibre accordées aux budgets locaux* afin de soutenir les efforts de certains Territoires d'Outre-Mer en matière de scolarisation, d'assistance médicale, de travaux publics, d'élevage, d'agriculture et de renforcement de leur infrastructure générale.

Dans l'attente d'une mise en valeur plus diversifiée et plus complète de leurs ressources naturelles, la plupart des Territoires d'Outre-Mer ne peuvent assurer le fonctionnement de leurs services administratifs sans une aide de la Métropole.

En raison d'une expansion démographique en progression constante nécessitant un effort accru en matière d'enseignement et de santé publique notamment, les besoins desdits territoires

s'accroissent plus rapidement que leurs ressources fiscales ; c'est d'ailleurs là une situation commune à tous les pays en voie de développement.

Au titre du budget de 1966, il convient de noter une majoration des subventions d'équilibre répartie de la manière suivante :

— Terres australes et antarctiques.....	700.000 F.
— Nouvelles-Hébrides	550.000
— Saint-Pierre et Miquelon.....	500.000

Total 1.750.000 F.

Rappelons à cet égard que le budget du territoire des Terres australes est alimenté par la seule subvention métropolitaine ; en raison de son caractère spécifique, ce territoire ne possède aucune ressource propre.

Aux Nouvelles-Hébrides, toutes les recettes importantes, celles fournies par les droits de douane notamment, sont affectées au budget du Condominium qui groupe tous les services communs français et britanniques ; le budget spécial de fonctionnement des services spécifiquement français est donc alimenté à concurrence de 70 % de son montant total par la subvention métropolitaine.

Faute de ressources suffisantes, le budget de Saint-Pierre et Miquelon attend également de la métropole 50 % environ de ses revenus annuels.

C'est donc à l'aide des fonds dont ils disposent et qui sont essentiellement octroyés sous forme de subventions d'équilibre par la métropole que ces trois territoires assument l'entretien et le fonctionnement de tous les services administratifs classiques : administration générale, travaux publics, enseignement, santé, etc., suivant les normes appliquées à l'ensemble des Territoires d'Outre-Mer ; seuls les travaux d'équipement sont à la charge du F. I. D. E. S.

Priorité leur a été donnée pour les raisons ci-après indiquées. Pour le territoire des Terres australes et antarctiques, dans le cadre du programme de recherches scientifiques en cours, un effort de financement de 1.500.000 F est prévu pour l'année 1966. Sur ces crédits, une somme de 800.000 F sera réservée, comme il a déjà été indiqué, à la construction de deux laboratoires et au fonction-

nement de diverses disciplines scientifiques, et une dotation de 700.000 F sera affectée au fonctionnement normal des stations et à des travaux préparatoires à la réalisation d'un programme important de recherches et d'expérimentation.

D'autre part, la subvention attribuée aux Nouvelles-Hébrides est essentiellement destinée à couvrir certaines dépenses récurrentes qu'il est absolument impossible d'éviter à moins de vouloir laisser inutilisées les installations judicieusement effectuées par la métropole dans le domaine de l'équipement scolaire et sanitaire au cours de ces dernières années grâce aux dotations du F. I. D. E. S. C'est ainsi que le supplément de subvention, soit 550.000 F, doit permettre le renforcement des moyens de service de l'enseignement, la couverture de l'augmentation des traitements du secteur public et le développement du mouvement coopératif dont l'infrastructure est encore insuffisante.

En outre, l'aide complémentaire de 500.000 F inscrite au budget de 1966 au profit du territoire de Saint-Pierre et Miquelon doit servir à consolider la situation financière du territoire qui est actuellement assez fragile. En effet, ce territoire tire toutes ses ressources de la pêche, activité qui connaît depuis quelques mois des difficultés. D'autre part, les travaux d'extension du port de Saint-Pierre sont en cours ; lorsque ceux-ci seront achevés, le Territoire pourra disposer d'un ensemble à même de recevoir un nombre accru de bâtiments et propre à susciter l'investissement de capitaux privés, en vue d'y développer toutes les industries de la pêche. Sans attendre, avec le concours de la Marine marchande, des dispositions ont été adoptées pour associer à la Société de Pêche et de Congélation une importante affaire de pêche de Boulogne, en vue d'augmenter l'offre d'emplois et la masse des salaires distribués.

De cet effort considérable, le Territoire est en droit d'espérer un renouveau général de son économie, et toute mesure étant prise pour favoriser les investissements, un surcroît de ressources budgétaires. Toutefois, les effets de cette reprise économique n'étant que progressifs, la subvention pour 1966 est donc allouée dans l'attente d'une échéance.

*

* *

II. — Les dépenses en capital.

Les dépenses en capital passent de 45.830.000 F en 1965 à 46 millions de francs pour 1966 au titre des *autorisations de programme*, soit une augmentation de 0,4 %. Aucune dotation n'est consacrée à des investissements directs compte tenu des crédits disponibles au chapitre 58-00 réservé aux opérations d'*extension du port de Djibouti*.

Rappelons que l'équipement du port de Djibouti qui comporte actuellement huit postes à quai sera complété prochainement par un nouveau poste spécialement destiné au trafic des hydrocarbures. Ce poste est réalisé sur un crédit du Fonds européen.

L'évolution récente du trafic fait ressortir la prédominance du trafic d'escale sur le trafic d'approvisionnement, soit du Territoire lui-même, soit de l'Ethiopie. Il faut prévoir l'extension du trafic marchandises qui passerait de 320.000 tonnes en 1964 à 450.000 tonnes environ en 1967, tenu compte du supplément d'exportations en provenance d'Ethiopie que la nouvelle voie ferrée du S. I. D. A. M. O. sera susceptible d'apporter. L'exécution de cette nouvelle voie de pénétration dans une région riche sera prochainement commencée grâce à des avances consenties par la France. Le protocole financier relatif à la construction de cette voie ferrée a été signé le 13 juillet 1965.

En ce qui concerne l'*équipement administratif des Territoires d'Outre-Mer*, figure en crédits de paiement, une somme de 5.395.000 F contre 16.400.000 F en 1965. La comparaison du montant de cette subvention pour les années 1965 et 1966 risque toutefois d'être faussée si l'on ne tient pas compte du fait que les crédits votés pour 1965 étaient destinés essentiellement au financement de deux opérations non renouvelables : le transfert des services du chef-lieu des Comores et la construction du port de Papeete.

Les crédits dont il s'agit sont essentiellement affectés à l'équipement de bureaux administratifs, à l'établissement de moyens de liaison et à la construction de logements permettant d'assurer l'hébergement des fonctionnaires servant dans les Services d'Etat. Les opérations nouvelles sont énumérées à la page 68 du document budgétaire.

*

* *

Le budget d'équipement consenti par le F. I. D. E. S. est prévu essentiellement aux chapitres 68-90 (Section générale) et 68-92 (section des Territoires). Pour 1966, il faut signaler un accroissement substantiel des crédits du F. I. D. E. S., moins au titre des autorisations de programme qui ne progressent que de 170.000 F par rapport à celles votées pour 1965 qu'à celui des crédits de paiement qui passent de 30.500.000 F en 1965 à 43.605.000 F pour l'année 1966, soit une augmentation de 43 % environ, correspondant, il est vrai, à une diminution d'un égal montant de la subvention pour l'équipement administratif des Territoires d'Outre-Mer. On trouvera en annexe II une note concernant l'utilisation du F. I. D. E. S. en 1965. Pour 1966, les dotations seront les suivantes :

A. — *La Section générale.*

Rappel 1965.

- autorisations de programme, 12.500.000 F.. (12.330.000 F).
- crédits de paiement, 13.105.000 F..... (8.625.000 F).

Par rapport à 1965, on constate que les autorisations de programme demeurent à peu près au même niveau alors que les crédits de paiement augmentent de manière substantielle.

Rappelons que la répartition entre les territoires de la dotation ouverte chaque année au chapitre 68-92 réservé à la subvention du F. I. D. E. S. (Section générale) tient compte non seulement du chiffre de la population, du montant des ressources propres et des investissements réalisés avec des crédits différents de ceux fournis par le F. I. D. E. S. mais encore de la situation économique de chaque territoire, de ses possibilités, de l'importance de son retard dans l'équipement.

Nous donnons ci-après la répartition prévisionnelle des autorisations de programme de la Section générale ainsi qu'un échéancier des crédits de paiement correspondants. Cette répartition n'a qu'une valeur indicative ; elle ne sera arrêtée qu'après examen par le Comité directeur du F. I. D. E. S.

	1966	
	Autorisations de programme.	Crédits de paiement.
	(En francs.)	
O. R. S. T. O. M.	3.000.000	2.300.000
Equipement sportif.....	950.000	380.000
Nouvelles-Hébrides	2.000.000	1.000.000
Œuvres privées	1.850.000	940.000
O. R. T. F.	1.200.000	480.000
I. G. N.	750.000	300.000
T. A. A. F.	500.000	200.000
Tourisme	1.250.000	500.000
Etudes générales.....	500.000	200.000
Divers	500.000	200.000
Total	12.500.000	6.500.000

B. — *La section des Territoires.*

Rappel 1965.

- autorisations de programme... 27.800.000 F (27.800.000 F).
- crédits de paiement..... 30.500.000 F (21.875.000 F).

Le montant des autorisations de programme est identique à celui voté pour 1965 alors que celles-ci avaient progressé d'environ 6 % entre 1964 et 1965, pour tenir compte des besoins croissants des territoires. Toutefois, les crédits de paiement sont majorés de manière importante en 1966.

La répartition prévisionnelle des autorisations de programme de la subvention au F. I. D. E. S. (section locale) est donnée ci-après ainsi qu'un échancier indicatif des crédits de paiement correspondants pour 1966 :

	1966	
	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En francs.)	
Côte française des Somalis.....	3.100.000	2.015.000
Saint-Pierre et Miquelon.....	2.800.000	1.820.000
Comores	8.300.000	5.400.000
Polynésie française.....	7.500.000	4.800.000
Nouvelle-Calédonie	4.500.000	2.900.000
Wallis et Futuna.....	1.000.000	650.000
Réserve pour opérations en cours d'étude...	600.000	415.000
Total	27.800.000	18.000.000

Observations de la Commission des Finances.

La Commission des Finances a, cette année encore, regretté l'insuffisance des crédits accordés aux Territoires d'Outre-Mer, en face des besoins considérables qui sont les leurs. Laissant, suivant l'habitude, le soin aux parlementaires des Territoires de présenter leurs observations locales respectives, elle souhaite que l'emploi de ces crédits soit rigoureusement affecté à la promotion économique et sociale des Territoires et qu'en aucun cas, ils ne servent à d'autres fins telles que le fonctionnement des administrations ou des services publics par exemple.

La Commission des Finances estime d'autre part que *l'aide apportée sous forme de subventions d'équilibre aux budgets locaux doit constituer un relais et tendre à diminuer, suivant un processus normal au fur et à mesure que la mise en valeur des Territoires d'Outre-Mer s'accroîtra*. Elle demande en conséquence qu'une aide précise et caractérisée s'appliquant à des dépenses bien déterminées soit substituée à l'octroi de subventions d'équilibre dont il est difficile de connaître exactement l'emploi. Elle se félicite qu'un premier pas dans cette voie ait été accompli sous la forme de la prise en charge de l'enseignement du second degré des Territoires d'Outre-Mer par le Ministère de l'Education nationale, seuls étant restés à l'écart de cette mesure le Territoire de Wallis et Futuna où aucun établissement de ce type n'existe encore, et celui de Nouvelle-Calédonie dont l'Assemblée territoriale n'a pas statué sur le projet qui lui était soumis à cet effet.

Sur un point particulier, M. Coudé du Foresto a demandé que le problème de l'indemnisation des propriétaires des terrains sur lesquels ont été construites les pistes de l'aéroport de Luganville (Nouvelles-Hébrides) soit examiné par les services compétents du Ministère des Travaux publics et du Ministère d'Etat chargé des Territoires d'Outre-Mer afin d'éviter que les usagers ne supportent la totalité de la charge y afférente.

1° *Saint-Pierre et Miquelon.*

La Commission des Finances a déploré les incidents survenus dans l'archipel et regretté que le Gouvernement ait crû devoir surmonter ces incidents par l'envoi d'un contingent de forces de sécurité. Elle a constaté que l'arrivée de ces formations à Saint-

Pierre et Miquelon n'a pas été sans créer un malaise qu'il y aurait lieu de faire cesser au plus tôt. Elle estime que satisfaction devrait être donnée à de légitimes doléances, ce qui en définitive entraînerait une charge moins onéreuse que celle de l'entretien de ce contingent. La Commission des Finances demande au Gouvernement de manifester une sollicitude toute particulière aux 5.000 Français habitant l'archipel et dont le patriotisme n'a jamais défailli.

2° Wallis et Futuna.

Le Rapporteur spécial a, en l'absence de M. Loste, sénateur des îles Wallis et Futuna, présenté à la Commission des Finances certaines observations que celui-ci lui avait indiquées. Elles concernent essentiellement les points suivants :

a) La prise en charge par le budget de l'Etat de la solde de quatre fonctionnaires, correspondant à une somme de 184.800 F, avait été décidée au titre du budget de 1965. Or le Territoire de Wallis et Futuna qui, par ailleurs, bénéficie d'une subvention d'équilibre a été, en cours d'année, invité à reverser, pour ce motif, le montant des traitements desdits fonctionnaires au budget de l'Etat. La Commission des Finances demande au Gouvernement de revenir sur cette décision et souhaite que dans les cas de l'espèce une telle procédure ne soit plus utilisée ;

b) S'agissant des dépenses de l'enseignement, l'Assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna s'était désistée, sur la pression de l'administration locale, de ses attributions dans ce domaine, l'Administrateur supérieur ayant promis en contrepartie que le budget de l'Etat assurerait un minimum de 7 millions de francs C. F. P., soit 385.000 F.

Or il n'a été prévu pour l'Enseignement que la somme de 300.000 F. Il y aura donc un déficit de 85.000 F qui va pénaliser le personnel enseignant, alors que dans le même temps le Gouvernement déplore que l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ait voulu garder l'enseignement secondaire à sa charge, ce qui représente une dépense d'un montant nettement supérieur à celui du déficit de 85.000 F signalé.

La Commission des Finances, compte tenu des circonstances particulières, demande au Gouvernement d'attribuer au territoire de Wallis et Futuna une contribution spéciale pour lui permettre de faire face aux dépenses d'enseignement restées à sa charge.

*
* *

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, votre Commission des Finances vous propose l'adoption du budget des Territoires d'Outre-Mer pour 1966 tel qu'il vous est soumis.

ANNEXE I

PRINCIPALES REALISATIONS EFFECTUEES DANS LES DOMAINES ECONOMIQUE ET SOCIAL DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER DE 1962 A 1965

Il s'agit en pratique de retracer l'action du F. I. D. E. S. et les réalisations auxquelles il a donné lieu, car c'est par ce fonds que s'exerce entièrement l'action d'aide de la France.

A. — Section locale du F. I. D. E. S.

On donnera ci-après un tableau des crédits alloués avec l'indication des opérations auxquelles ils s'appliquent (en milliers de francs français) :

a) COMORES

I. — <i>Dépenses générales</i> (études, personnel, matériel, bâtiments, S. O. D. E. C.).	1962.....	300
	1963.....	1.037
	1964.....	504
	1965.....	400
		2.241
II. — <i>Production</i> :		
<i>Agriculture</i> (encadrement et développement de la production, aménagements fonciers, assistance technique S. O. D. E. C. et B. D. P. A.).	1962.....	1.734
	1963.....	3.008
	1964.....	2.706
	1965.....	2.360
		9.808
<i>Eaux et forêts</i> (reboisements).....	1962.....	198
	1963.....	182
	1964.....	260
	1965.....	180
		820
<i>Elevage</i> (techniques nouvelles et grandes affections du cheptel).	1962.....	32
	1963.....	60
	1964.....	20
	1965.....	110
		222

<i>Pêches</i> (amélioration de l'exploitation artisanale des ressources de la mer).	1962.....	40
	1963.....	200
	1964.....	»
	1965.....	180
		420

<i>Tourisme</i> (participation à la création de deux hôtels à Moroni et Mutsamudu, aménagements de sites).	1962.....	250
	1963.....	»
	1964.....	300
	1965.....	20
		570

Total production 11.840 »

III. — *Infrastructure* :

<i>Routes et ponts</i> (modernisation de la route de Mayotte, routes secondaires et pistes de dessertes).	1962.....	1.310
	1963.....	920
	1964.....	560
	1965.....	500
		3.290

<i>Electrification</i> (électrification de Domoni).	1964.....	150
	1965.....	150
		300

<i>Ports maritimes</i> (achat d'une barge pour la liaison Dzaoudzi—Mayotte, équipement du port de Moroni).	1962.....	60
	1963.....	60
	1964.....	430
	1965.....	100
		650

<i>Aéronautique</i> (aménagements des aéroports d'intérêt local).	1962.....	20
	1963.....	100
	1964.....	192
	1965.....	500
		812

<i>Transmissions</i> (amélioration et modernisation des réseaux téléphoniques et des bureaux de poste).	1962.....	160
	1963.....	362
	1964.....	760
	1965.....	810
		2.092

Total Infrastructure 7.144 »

IV. — *Equipements sociaux* :

<i>Santé</i> (développement des formations sanitaires et création de nouvelles (D. O. M. O. N. I.). Achat de matériel, laboratoires, lutte contre les grandes endémies).	1962.....	832
	1963.....	620
	1964.....	736
	1965.....	750
		2.938

<i>Enseignement</i> (extension collège Moroni, construction classes primaires et de logements d'instituteurs).	1962.....	1.123
	1963.....	493
	1964.....	1.312
	1965.....	1.020
		3.948

<i>Travaux urbains et ruraux</i> (amélioration du ravitaillement en eau, recherche d'eau, construction de puits, adduction d'eau, infrastructure de lotissements).	1962.....	913
	1963.....	540
	1964.....	410
	1965.....	520
		2.388

Total Equipements sociaux..... 9.274 »

Récapitulation.

Dépenses générales	2.241.....	7,34 %
Production	11.840.....	38,81 %
Infrastructure	7.144.....	23,41 %
Equipements sociaux	9.274.....	30,44 %
	30.499	

b) POLYNÉSIE FRANÇAISE

I. — <i>Dépenses générales</i> (création et fonctionnement d'un bureau d'études).	1962.....	286
	1963.....	616
	1964.....	578
	1965.....	756
		2.236

II. — *Production* :

<i>Agriculture</i> (équipement des secteurs agricoles, recherche agronomique, développement des cultures, renouvellement et extension de la cocoteraie).	1962.....	1.171,5
	1963.....	1.215,5
	1964.....	677,6
	1965.....	1.100
		4.164,6

<i>Eaux et forêts</i> (établissement d'un plan de reforestation, reboisement, création d'une section forestière).	1962.....	50
	1963.....	165
	1964.....	»
	1965.....	55
		270

<i>Elevage et pêche</i> (amélioration de la race bovine, création de la station de Taravao, essais de perliculture, commercialisation du poisson, bateau de pêche expérimental).	1962.....	143
	1963.....	352
	1964.....	523
	1965.....	107
		1.125

Total Production 7.795,6

III. — *Infrastructure* :

<i>Routes et ponts</i> (reconstruction route Punaavia et routes diverses dans l'île de Tahiti).	1962.....	1.039	
	1963.....	770	
	1964.....	907,5	
	1965.....	1.138,5	
			3.905
			3.905
<i>Ports maritimes</i> (assainissement et bitumage des quais de Papeete, débarcadère aux Marquises, balisage des passes, déroctage passe de Papeete, hangar couvert, wharfs dans les archipels).	1962.....	115,5	
	1963.....	258,5	
	1964.....	303,5	
	1965.....	55	
			732,5
			732,5
<i>Aéronautique</i> (achèvement de l'aérodrome de Raiatea, hydrobases).	1962.....	137,5	
	1963.....	71,5	
	1964.....	0,5	
			209,5
			209,5
<i>Transmissions</i> (aménagement station radio, bureau de chèques postaux de Papeete, modernisation et extension réseau téléphonique).	1962.....	264	
	1963.....	220	
	1965.....	401	
			885
Total Infrastructure			7.617,5

IV. — *Equipements sociaux* :

<i>Santé</i> (fonctionnement de l'Institut de recherches médicales, dispensaires et infirmeries de Huahine, Tubuai, Taiohae, Pao-Pao, Bora Bora, Hakamaï, Makemo, Fakarava, Hatiheu, centre médico-scolaire, centre antituberculeux, centre protection maternelle et infantile).	1962.....	440	
	1963.....	632,5	
	1964.....	1.064	
	1965.....	880	
			3.016,5
			3.016,5
<i>Enseignement</i> (collège d'Uturoa, écoles primaires dans les îles et à Tahiti).	1962.....	1.045	
	1963.....	880	
	1964.....	1.588	
	1965.....	1.380	
			4.893
			4.893
<i>Travaux urbains et ruraux</i> (citernes, infrastructures de trois lotissements, programme touristique, aménagements touristiques, adduction d'eau Ahonu).	1962.....	742,5	
	1963.....	1.298	
	1964.....	1.863	
	1965.....	1.512,5	
			5.415
			5.415
Total équipements sociaux			13.324,5

Récapitulation.

Dépenses générales.....	2.236.....	7,2 %
Production	7.795,6.....	25,1 %
Infrastructure	7.617,5.....	24,5 %
Equipements sociaux.....	13.324,5.....	43,2 %
	30.973,6	

c) NOUVELLE-CALÉDONIE

I. — Production :

<i>Production agricole</i> (études, section de recherches agronomiques, équipement phyto-sanitaire).	1962.....	147
	1963.....	132
	1964.....	110
	1965.....	258,5
		647,5

<i>Hydraulique agricole et pastorale</i> (études des problèmes d'irrigation, création de pâturages, etc.).	1962.....	275
	1963.....	440
	1964.....	605
	1965.....	660
		1.980

<i>Eaux et forêts</i> (création d'une station de recherches forestières, reboisement).	1962.....	676,5
	1963.....	484
	1964.....	660
	1965.....	825
		2.645,5

<i>Elevage</i> (achèvement frigo Nouméa, recherches fourragères).	1962.....	278
	1963.....	165
	1964.....	165
	1965.....	165
		773

<i>Production minière</i> (étude des problèmes miniers).	1964.....	231
--	-----------	-----

<i>Tourisme</i> (programme de développement).	1965.....	198
---	-----------	-----

Total production..... 6.475 »

II. — Infrastructure :

<i>Routes et ponts</i> (route Nouméa-Tontouta, étude pont sur la Tchamba).	1962.....	825
	1963.....	825
	1964.....	550
		2.200

<i>Ports maritimes</i> (construction d'un parc de balisage).	1964.....	275
	1965.....	370

645

<i>Aéronautique</i> (aérodrome de Koné).....	1962.....	165
<i>Transmissions</i> (autocommutateur Nouméa,	1963.....	654,5
liaison téléphonique Nouméa-Tontouta,	1964.....	951,5
station réception Nouméa, téléphone au-	1965.....	1.127,5
tomatique rural, bureau poste Houailou).		<hr/>
		2.733,5
Total infrastructure.....		<hr/> <hr/> 5.743,5

III. — *Equipements sociaux :*

<i>Santé</i> (dispensaire de Thio).....	1965.....	715
		<hr/>
<i>Enseignement</i> (écoles de tribus et groupes	1962.....	495
scolaires Nouméa, collège Poindimie).	1963.....	605
	1964.....	577,5
	1965.....	220
		<hr/>
		1.897,5
		<hr/> <hr/>
<i>Urbanisme et habitat</i> (infrastructure des	1962.....	550
lotissements).	1963.....	313,5
		<hr/>
		863,5
Total équipements sociaux.....		<hr/> <hr/> 3.476

Récapitulation.

Production	6.475.....	41,2 %
Infrastructure	5.743,5.....	36,5 %
Equipements sociaux.....	3.476.....	22,3 %
	<hr/>	
	15.694,5	

d) CÔTE FRANÇAISE DES SOMALIS

I. — *Production :*

<i>Agriculture</i> (cultures maraichères, phoé-	1962.....	103,5
niciculture, encadrement technique).	1963.....	161
	1964.....	69
	1965.....	92
		<hr/>
		425,5
		<hr/> <hr/>
<i>Hydraulique pastorale</i> (équipement et fonc-	1962.....	258
tionnement de service, travaux).	1963.....	506
	1964.....	621
	1965.....	805
		<hr/>
		2.190
		<hr/> <hr/>
<i>Elevage</i> (postes vétérinaires, équipes	1963.....	69
mobiles).	1964.....	28
		<hr/>
		97
		<hr/> <hr/>

Pêche (matériel de vulgarisation, achat	1962.....	12
d'une embarcation, campagne expéri-	1963.....	92
mentale).	1964.....	177
	1965.....	150

431

Total production..... 3.143,5

II. — *Infrastructure :*

Routes et ponts (études).....	1962.....	69
Port de Djibouti (travaux divers)	1962.....	147
	1963.....	207

354

Total infrastructure 423

III. — *Equipements sociaux :*

Santé (hôpital Peltier, médecine mobile,	1962.....	284
formations de brousse, lutte anti-tuber-	1963.....	262
culeuse).	1964.....	161
	1965.....	299

1.006

Enseignement (poursuite du plan de scola-	1962.....	1.110
risation primaire, internat du lycée	1963.....	603
C. F. P.):	1964.....	310
	1965.....	437

2.460

Travaux urbains et ruraux (alimentation	1962.....	531
en eau de Djibouti et des centres de	1963.....	945
l'intérieur, électrifications).	1964.....	891
	1965.....	552

2.919

Urbanisme et habitat (prolongements	1964.....	792
sociaux des lotissements, études d'urba-	1965.....	536
nisme).		

1.328

Action sociale (centre de la jeunesse aban-	1965.....	90
donnée).		

Total équipements sociaux..... 7.803

Récapitulation.

Production	3.143,5	27,6 %
Infrastructure	423	3,7 %
Equipements sociaux	7.803	68,7 %

11.369,5

e) SAINT-PIERRE ET MIQUELON

I. — *Production* :

<i>Pêches</i> (expérience filets maillants, frigorifique Miquelon, 2 ^e frigorifique Saint-Pierre) (réservé).	1963.....	60
	1964.....	30
	1965.....	520
		<u>610</u>

II. — *Infrastructure* :

<i>Electrification</i> (centrale Saint-Pierre)....	1962.....	1.040
<i>Routes</i> (route Saint-Pierre).....	1962.....	100
<i>Ports</i> (cale de halage, dragages et balisage, route du port, port de Miquelon).	1962.....	280
	1963.....	260
	1964.....	120
	1965.....	740
		<u>2.540</u>

<i>Transmissions</i> (réseau téléphonique, centre émetteur).	1962.....	40
	1963.....	220
	1965.....	560
		<u>820</u>

<i>Cargo postal</i>	1963.....	1.100
	1964.....	1.660
	1965.....	640
		<u>3.400</u>

Total infrastructure 6.760

III. — *Equipements sociaux* :

<i>Santé</i> (hôpital Saint-Pierre).....	1965.....	73
<i>Enseignement</i> (groupe scolaire Saint-Pierre).	1962.....	400
	1963.....	190
		<u>590</u>

<i>Travaux urbains et ruraux</i> (voirie Saint-Pierre, assainissement Miquelon, achat de chasse-neige, étude d'urbanisme à Saint-Pierre).	1962.....	160
	1963.....	340
	1964.....	280
	1965.....	780
		<u>1.560</u>

<i>Electrification et adduction d'eau</i>	1965.....	22
---	-----------	----

Total équipements sociaux..... 2.245 »

Récapitulation.

<i>Production</i>	610.....	6,3 %
<i>Infrastructure</i>	6.760.....	70,3 %
<i>Equipements sociaux</i>	2.245.....	23,4 %

9.615

f) WALLIS ET FUTUNA

I. — <i>Production</i> :		
(Equipement du service de l'agriculture et essais cultureux).	1962.....	70,4
	1963.....	60,25
	1964.....	86,845
		220,495
II. — <i>Infrastructure</i> :		
(Wharf de Mata Utu, service des T. P., route de Futuna).	1962.....	151,12
	1963.....	427,1
	1964.....	825,275
	1965.....	813,45
		2.216,945
III. — <i>Equipements sociaux</i> :		
<i>Santé</i> (vaccination, dispensaires, hôpital de Futuna, lutte antituberculeuse).	1962.....	487,5
	1963.....	165,55
	1964.....	27,5
	1965.....	137,5
		818,05
<i>Enseignement</i> (inspection primaire).....	1963.....	165
<i>Travaux urbains et ruraux</i> (alimentation en eau de Wallis).	1964.....	82,5
	1965.....	247,5
		330
Total équipements sociaux.....		1.313,05

Récapitulation.

Production	220,495.....	6 %
Infrastructure	2.216,945.....	59 %
Equipements sociaux	1.313,050.....	35 %
	3.750,490	

Il convient d'ajouter à ces réalisations faites sur la section locale du F. I. D. E. S., donc à l'initiative et sous la responsabilité des Territoires, les divers travaux réalisés sur la section générale du F. I. D. E. S. à l'initiative du Département mais toujours en complet accord avec les Territoires.

*
* *

B. — Section générale du F. I. D. E. S.

Voici les principales opérations financées :

Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer pour des recherches dans le Pacifique.....	10.460.000
Recherche minière jusqu'en 1964.....	7.365.000
Carte géographique	1.081.000
Tourisme (par le canal de la S. I. T. O.).....	2.721.000
Office de la Radiodiffusion-télévision française (stations de Nouméa, Djibouti, Papeete et Saint-Pierre).....	2.894.000
Terres australes et Antarctiques françaises.....	1.345.000
Wallis et Futuna, équipement avant passage à la section locale.....	1.547.000
Équipement sportif de la Nouvelle-Calédonie, concurremment avec le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.....	1.804.000
Œuvres privées d'enseignement ; la règle étant que les subventions ne dépassent pas 50 % du coût de l'investissement, on peut dire que dans ce domaine 13 millions ont été ou seront investis en quatre ans	6.503.000
Divers : contrôle de travaux, études, foires expositions, subventions à des organismes d'action économique.....	5.375.000
Programme d'équipement des Nouvelles-Hébrides dont on trouvera le détail ci-après	6.909.000
	48.904.000

Nouvelles-Hébrides.

I. — <i>Production</i> (développement agricole, mise en valeur du domaine de la Baie des Requins, station Irho de Santo, installation d'une communauté wallisienne, achat de géniteurs charollais, station agricole de Tanna).	1963..... 353,045
	1964..... 322,480
	1965..... 247,500
	923,025

II. — *Infrastructure :*

(Programme routier, équipement radio et télécommunications, aérodromes).	1962..... 540,85
	1963..... 192,225
	1964..... 366,795
	1965..... 192,500
	1.292,370

III. — *Équipements sociaux :*

<i>Enseignement : écoles primaires</i>	1962..... 575,250
	1963..... 959,200
	1964..... 353,100
	1965..... 372,666
	2.260,216

Lycée de Port-Vila.....	1964..... 1.000
	1965..... 1.000
	2.000

<i>Santé</i> : hôpitaux de Santo, de White Sands,	1962.....	172	
Port-Vila et Lamap.	1963.....	55	
	1964.....	19,310	
	1965.....	187,234	
		<hr/>	
		433,544	
Total Equipements sociaux.....			4.693,76

Récapitulation.

Production	923,025.....	13 %	
Infrastructure	1.292,37	19 %	
Equipements sociaux	4.693,76	68 %	
	<hr/>		
	6.909,155		

ANNEXE II

UTILISATION DES CREDITS DU F. I. D. E. S. EN 1965

L'année 1965 est la dernière du programme 1961-1963 prorogé. C'est donc en quelque sorte une année intérimaire en attendant le lancement des opérations du programme quinquennal 1966-1960.

Pour la *section locale* du F. I. D. E. S. voici (en francs français) les crédits ouverts par le Comité directeur avec l'indication des principaux point d'application :

a) Comores.

Dépenses générales :

Etudes d'infrastructure et de production.....	200.000
Fonctionnement S. O. D. E. C.	200.000
	<hr/>
Total dépenses générales.....	400.000
	<hr/> <hr/>

Production :

Encadrement de la production.....	140.000
Développement de la production.....	180.000
Assistance technique, secteurs de modernisation, lotissements.....	2.040.000
Eaux et forêts.....	180.000
Elevage	110.000
Pêche	180.000
Tourisme	20.000
	<hr/>
Total production	2.850.000
	<hr/> <hr/>

Infrastructure :

Electrification de Domoni.....	150.000
Routes et ponts.....	500.000
Ports maritimes	100.000
Aéronautique (aérodrome de Ouani).....	500.000
Transmissions (réseaux téléphoniques urbains liaisons radio avec l'extérieur, bureaux de poste)	810.000
	<hr/>
Total infrastructure	2.060.000
	<hr/> <hr/>

Equipements sociaux :

Santé (lutte contre les grandes endémies, centre médico-social de Moroni) ..	750.000
Enseignement (classes primaires, collège de Moroni, centre de formation professionnelle)	1.020.000
Urbanisme et habitat.....	100.000
Travaux urbains et ruraux (recherche d'eau, adductions d'eau, citernes) ..	420.000
	<hr/>
Total équipements sociaux.....	2.290.000
	<hr/> <hr/>

Total général

7.600.000

En outre, 900.000 F de crédits sont réservés au territoire pour des opérations qui ne sont pas encore au point.

b) Nouvelle-Calédonie.

Production :

Equipement phyto-sanitaire	258.500
Hydraulique pastorale	260.000
Reboisements	825.000
Améliorations fourragères	165.000
Programme de développement touristique.....	198.000
<i>Total production</i>	<u>2.106.500</u>

Infrastructure :

Construction d'un parc de balisage.....	368.500
Transmissions (autocommutateur de Nouméa, téléphone automatique rural, bureau de poste Houailou).....	1.127.500
<i>Total infrastructure</i>	<u>1.496.000</u>

Equipements sociaux :

Santé (dispensaire de Thio).....	715.000
Enseignement (C. E. G. de Poindimie).....	220.000
<i>Total équipements sociaux</i>	<u>935.000</u>
<i>Total général</i>	<u>4.537.500</u>

c) Polynésie française.

Dépenses générales :

(Bureau d'études des travaux publics, recherches géologiques).....	756.250
<i>Total dépenses générales</i>	<u>756.250</u>

Production :

Subdivisions agricoles	82.500
Opération cocotier	748.000
Recherches et divers.....	269.500
Eaux et forêts.....	55.000
Elevage et pêche.....	107.250
<i>Total production</i>	<u>1.262.250</u>

Infrastructure :

Routes et ponts (routes côtières, route de sortie de Papeete).....	1.138.500
Ports maritimes	55.000
Transmissions	401.500
<i>Total infrastructure</i>	<u>1.595.000</u>

Equipements sociaux :

Santé (centre de protection maternelle et infantile, centre antituberculeux, infirmeries de Fakarava et Hatiheu)	880.000
Enseignement (collège d'Uturoa, centre de l'enfance, stade scolaire de Tipaerui)	1.380.500
Travaux urbains et ruraux (citernes, lotissements, aménagements touristiques, adduction d'eau de la côte Est).....	1.512.500
<i>Total équipements sociaux</i>	<u>3.773.000</u>
<i>Total général</i>	<u>7.386.500</u>

d) Côte française des Somalis.

Production :

Cultures maraîchères et péniciculture.....	92.000
Hydraulique pastorale	805.000
Elevage	27.600
Pêche	149.500
<i>Total production</i>	<u>1.074.100</u>

Equipements sociaux :

Santé (maternité et centre antituberculeux).....	437.000
Enseignement primaire	448.500
Urbanisme et habitat.....	535.900
Desserte en eau de Djibouti.....	552.000
Action sociale	89.700

<i>Total équipements sociaux</i>	<u>2.063.100</u>
<i>Total général</i>	<u>3.137.200</u>

e) Saint-Pierre et Miquelon.

Infrastructure :

Ports maritimes	390.000
Transmissions	560.000
<i>Total infrastructure</i>	<u>950.000</u>

Equipements sociaux :

Urbanisme et habitat.....	50.000
Bitumage Saint-Pierre	340.000
<i>Total équipements sociaux</i>	<u>390.000</u>

<i>Total général</i>	<u>1.340.000</u>
----------------------------	------------------

En outre, sont réservés au territoire pour des opérations en cours d'études 1.520.000 F de crédits, qui doivent être consacrés notamment à une première tranche de travaux du frigorifique et à la construction d'un cargo postal (avec des crédits réservés des tranches antérieures).

f) Wallis et Futuna.

Infrastructure :

Hydraulique villageoise	247.500
Routes et ponts.....	209.000
Bâtiments des travaux publics.....	583.000
Quai de Mata-Utu	21.450

<i>Total général</i>	<u>1.060.950</u>
----------------------------	------------------

En outre un crédit de 137.500 F est réservé pour des opérations en cours d'études.

Comme on le voit, les opérations inscrites à la tranche 1965 représentent pour la plupart la poursuite d'opérations antérieures. Le montant total en est très voisin de celui de la tranche 1964 (+ 6 % de majoration d'une tranche à l'autre).

On notera également le grand nombre et la variété des opérations, caractéristiques de l'action très adaptée du F. I. D. E. S.

*
* *

Au titre de la *section générale*, les subventions suivantes ont été accordées :

Aquarium de Nouméa.....	247.000
Organisation de l'enseignement agricole en Polynésie.....	278.000
Participation à une campagne expérimentale de pêche en Côte française des Somalis	150.000
Foires et expositions.....	50.000
Terres australes et antarctiques françaises.....	200.000
Equipement sportif de Nouméa (une seconde tranche de 547.000 F est prévue pour 1966).....	1.804.000
Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.....	3.110.000
Etude d'un hôtel en Polynésie.....	25.000
Contrôle des travaux du port de Saint-Pierre.....	356.923
Etudes générales	400.000
Equipement des Nouvelles-Hébrides.....	1.999.900
Plan national : enseignement	1.559.900
Plan conjoint : action agricole.....	440.000
Subvention aux œuvres privées d'enseignement.....	1.826.232
Nouvelle-Calédonie	485.695
Polynésie française	424.462
Nouvelles-Hébrides	253.075
Côte française des Somalis.....	368.000
Comores	120.000
Wallis et Futuna	175.000